



Ville d'Escaudain

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ESCAUDAIN

SÉANCE DU 14 OCTOBRE 2025
CONVOCATION EN DATE DU 8 OCTOBRE 2025

DELIBERATION N° 20/05/2025

Présidence : M. Bruno SALIGOT, Maire

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de membres présents : 20

Nombre de votants : 24

Membres présents : MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, RISBOURG Dominique, SION Michel STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GIL Eugène, GUIOT Christelle, ARROMAN Alexandra, SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, ADIMI Karim, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, CLOET Geoffrey

Membres excusés ayant donné pouvoir : M. LOUGHANI Abdelaziz donne pouvoir à Mme STIEVENARD Karine, Mme ABDELOUHAED Frédérique donne pouvoir à M. ABDELOUHAED Olivier, Mme DI GIULIO Cécile donne pouvoir à Mme MARCUZZI Jeannette, M. ABDELKADER Michaël donne pouvoir à Mme MERCIER Catherine

Membres excusés : MM. TRIoux Annick, DRELON André, PLAYE Maryse

Membres absents : MM. GALAND Mélanie, PETIT Dimitri

Secrétaire de séance : Mme MARCUZZI Jeannette

OBJET : Demande de dotation d'Investissement des Communes en Politique de la Ville – Installation d'un pare-ballon au terrain de football situé au Complexe sportif Francis CHEVALIER

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu la loi n°99-586 du 12 Juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale.

Vu la loi n°2004-809 en date du 13 Août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales.

Vu la délibération n°D25026 du Conseil Communautaire de la CAPH en date du 13 Janvier 2025 relative à la mise en place d'une dotation d'investissement des communes en Politique de la Ville destinée aux 14 communes inscrites en géographie prioritaire conformément au Contrat « Quartiers 2030 » signé le 04 Avril 2024, destinée à soutenir les programmes d'investissement communaux sur la durée du contrat 2024/ 2030.

Considérant que des travaux d'installation d'un pare –ballon au terrain synthétique situé au Complexe sportif Francis CHEVALIER ont été réalisés en 2024.

Il est proposé au Conseil Municipal de solliciter de la CAPH la dotation d'investissement des communes en Politique de la Ville pour l'opération d'investissement suivante : Installation d'un pare-ballon au terrain synthétique situé au Complexe sportif Francis CHEVALIER.

Coût du projet: 34.932,00 € TTC

FCTVA : 5.728,85 €

DOTATION D'INVESTISSEMENT DES COMMUNES EN POLITIQUE DE LA VILLE ATTENDUE (30%) : 8.760,94 €

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

SOLLICITE auprès de la CAPH l'attribution de la dotation investissement des communes en Politique de la Ville pour l'opération Installation d'un pare-ballon au terrain synthétique situé au Complexe sportif Francis CHEVALIER.

AUTORISE Monsieur le Maire à prendre tous les engagements juridiques et comptables correspondants.

Délibération adoptée à l'unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GIL Eugène, LOUGHANI Abdelaziz (pouvoir remis à Mme. STIEVENARD Karine), GUIOT Christelle, ARROMAN Alexandra, SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, ABDELOUHAED Frédérique (pouvoir remis à M. ABDELOUHAED Olivier), DI GIULIO Cécile (pouvoir remis à Mme MARCUZZI Jeannette), ADIMI Karim, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël (pouvoir remis à Mme MERCIER Catherine), CLOET Geoffrey

Fait en séance les jour, mois et an susdits
POUR EXTRAIT CONFORME,
Le Maire,

Bruno SALIGOT.



La Secrétaire de séance,

Jeannette MARCUZZI.

ACTE CERTIFIÉ EXECUTOIRE

Date de réception en Sous-Préfecture : 16/10/2025

N° du bordereau d'acquittement de transaction : 059-215902057-20251014-20_05_2025-DE

Date d'affichage : 22/10/2025

Le Maire,

Bruno SALIGOT.

